

Longtemps confondus avec la musique d'harmonie, les signaux d'ordre dans l'armée font l'objet depuis quelques années d'études éclairante. Musiciens d'harmonie et musiciens d'ordonnance sont encore trop souvent amalgamés alors que leurs rôles sont bien différents. Plusieurs travaux récents commencent à dissiper les ombres qui obscurcissaient ces usages.

Car il faut bien distinguer le musicien qui fait partie d'un orchestre et joue de la musique en lisant des partitions du soldat affecté dans une unité pour transmettre des ordres avec son instrument. Ce dernier ne lit pas les partitions, mais a appris les signaux qu'il exécute à l'imitation. Les musiciens d'ordonnance ont toujours figuré dans les effectifs des armées dotés d'instruments différents (tambour, trompette, clairon, sifflet, ou encore corne, trompe, conque marine, buccin, cornu, tuba, ...), alors que l'introduction de musiciens d'harmonie ne remonte pas au-delà de la fin du XVIIIe siècle. Pour bien distinguer ces deux répertoires, il a été nécessaire de reprendre le terme de céleustique utilisé par le général Bardin, vétéran des guerres révolutionnaires et impériales et auteur d'un Dictionnaire sur les usages militaires qui fait toujours autorité.

Une exposition

Depuis septembre 2016, une exposition est consacrée à la céleustique par le musée des Transmissions. Jusque là essentiellement axé sur les moyens technologiques, le musée s'est intéressé à la transmission des ordres par les moyens naturels. Dans l'armée française, l'introduction réglementaire des instruments remonte à François 1er quand il solde des fifres et des tambours en 1534. Depuis, des répertoires de batteries d'ordonnance se sont mis en place suivant les besoins et les usages. Les différents instruments qui ont été en service dans l'armée française sont présentés (tambours, trompette, clairon, sifflet), ainsi que le fonctionnement de ces répertoires. Les premières partitions sont rares et n'ont pas été utilisées par la troupe, l'apprentissage se faisant à l'imitation. La première partition officielle ne date que de 1754 et ne sera pas remplacée avant l'adoption des sonneries de clairon en 1831. L'école des Transmissions, dont dépend le musée, a donc réalisé un travail de présentation très novateur de ces signaux oubliés à travers cette exposition.

Les batteries napoléoniennes

La *Revue Napoléon* vient de publier un article qui explique les circonstances de l'apparition des batteries napoléoniennes. Souvent au répertoire des orchestres militaires, exécutées couramment dans les reconstitutions, l'authenticité de ces batteries est remise en cause puisqu'elles ne sont jamais mentionnées sous l'Empire. Les recherches actuelles montrent qu'elles apparaissent seulement à partir de 1907 et la « découverte » de *la Batterie d'Austerlitz*. Si le répertoire de céleustique se transmettait à l'imitation et relevait donc de traditions orales, son usage dans l'armée était suffisamment réglementé pour qu'il subsiste des traces de son utilisation. En dehors des batteries réglementaires, quelques noms de batteries en usage dans les armées impériales nous sont parvenues, celles que l'on a coutume d'appeler « batteries napoléoniennes » n'y figurent pas. Ce travail conforte celui publié déjà dans la *Revue historique des armées* en 2015 sur cette question. Si la légende en prend un coup, l'authenticité historique y gagne.

L'Authenticité des batteries napoléoniennes, Revue Napoléon, n° 26, septembre 2017.

Une histoire du tambour

Jean-Michel Froidure vient de publier une histoire du tambour d'ordonnance. Il a été tambour à la Musique de la police nationale, c'est donc un praticien de l'instrument. Il fait remonter sa chronologie à 1,5 million d'années. On trouve aussi des recherches sur les tambours dans les anciennes armées européennes aux contacts des soldats musulmans, avec un inventaire des sources disponibles. A l'époque historique, François I^{er}, *l'Orchésographie*, Mersenne, Philidor sont mentionnés. Certaines sources consultées sont originales, comme les archives notariales. Il fournit des listes de noms de tambours du XVIIIe. Il procède à des inventaires : tambours distingués pendant la période révolutionnaire, représentations du tambour de ville, tambour dans la littérature, des caisses disponibles dans les musées et la liste des estampilles d'anciens facteurs de caisses. Il cite des tambours du XIXe et du XXe, mais pas de tambours-majors de l'Empire ou de l'Ancien Régime. Une étude est consacrée aux onomatopées des roulements de tambour dans la chanson populaire. Les partitions françaises des batteries d'ordonnance sont évoquées à partir de celle de 1754. Les onomatopées et leurs significations sont explicitées. Le rôle de Gourdin dans l'apparition des batteries napoléoniennes est évoqué. Froidure fournit une importante documentation iconographique.

On peut regretter que l'auteur n'étudie pas les partitions anciennes du tambour d'ordonnance français (Tabourot et son *Orchésographie*, Mersenne et les « batteries du tambour François », Philidor et son manuscrit). Il ne donne pas les raisons de la publication de *l'Instruction* de 1754 et reprend l'erreur de Kastner qui ne l'attribue pas à de Bombelles. Il est dommage de ne pas avoir consulté les sources, connues du général Bardin et [réactualisées déjà en 2001 \[1\]](#), comme de reprendre l'ordonnance pour tambours de la Garde impériale du 1er empire citée par Kastner, mais jamais encore localisée, si elle a existé. Un livre bien utile sur ce sujet qui reste méconnu.

Le Tambour français, Jean-Michel Froidure, éd Delatour, 2016, 316 pages

La présentation du tambour-major

Tambour-major depuis 2012, Emmanuel Grosvalet est un passionné du tambour et vient de consacrer une étude sur le tambour-major. L'auteur participait déjà au grand défilé du Bicentenaire sur les Champs-Élysées, événement fondateur de l'association des Tambours 89 qui fait tant pour la promotion de l'instrument. S'inscrivant dans la lignée de ses illustres prédécesseurs que sont Robert Goute, Gabriel Defrance, Alexandre Raynaud, Joly qui donne les signaux du tambour-major en 1860, Marguery qui les donne en 1833, mais aussi de Bombelles avec la grande partition de 1754, Grosvalet présente un historique du tambour-major français. Il a bien raison, car son rôle, comme celui du tambour, s'est considérablement réduit au siècle dernier. Il présente aussi les autres instruments de la céleustique militaire (trompette, clairon et sifflet). Son ouvrage est accompagné d'un DVD de 1h30 pour ceux qui préfèrent ce mode de présentation.

Si ce travail s'appuie sur une sérieuse pratique de l'instrument, il aurait mérité autant de recherches historiques pour clarifier quelques imprécisions (date de création du grade de TM, légende de la sonnerie *Aux morts* US appelée TAP, erreur de Kastner évoquant un « Marguery père », soi-disant auteur de la partition de 1754). La céleustique reste un domaine encore

largement inexploré et c'est tout l'intérêt des travaux de Grosvalet, et aussi ceux récents de Froidure, pour soulever un pan du voile qui cache encore cette histoire du tambour d'ordonnance français, une histoire aussi prestigieuse qu'injustement oubliée.

Le tambour-major a eu un rôle essentiel dans la transmission des ordres, occulté par les fastes déjà décadents de l'Empire et la virtuosité des tambours du XIX^e siècle. Les archives les plus complètes sur le sujet ont été réunies par le duc de Guise. Il avait en projet un livre d'or des tambours-majors français qu'il faudra bien un jour publier, Emmanuel Grosvalet s'est mis sur les rangs.

Le Tambour-major, Emmanuel Grosvalet, auto-édition, 2017, 148 pages, avec DVD.

